

Découvrez le confort du télépéage sur autoroute



Dans le cadre d'un partenariat entre la Matmut et Autoroutes du Sud de la France, souscrivez au Télépéage à prix réduit en bénéficiant de 6 mois de frais de gestion Télépéage offerts.

Passez simplement au péage partout en France.

Grâce à un badge fixé sur votre pare-brise, les barrières de péage se lèvent automatiquement devant vous sur l'ensemble du réseau autoroutier français. Vous recevez, pour chaque mois d'utilisation, une facture rassemblant tous vos trajets.

Vous ne payez ce service que les mois où vous l'utilisez.

Avec le Télépéage *temps libre*, vous ne payez les frais de gestion que les mois où vous empruntez l'autoroute (2 €/mois circulé).

Vous profitez toute l'année d'avantages supplémentaires.

Avec le Télépéage *temps libre*, vous bénéficiez toute l'année de réductions chez des partenaires pour vos loisirs.

Vous voyagez en plus gratuitement sur le réseau d'Autoroutes du Sud de la France le jour de votre anniversaire.

En commandant votre badge auprès du service client d'ASF (Voie Directe ASF), ce dernier vous sera envoyé sans frais à votre domicile.

Pour souscrire au Télépéage *temps libre* :

- 1.** Contactez le service client ASF au 0 892 693 693 (0,34 €/minute) ou rendez vous dans une boutique ASF (liste sur www.asf.fr).
- 2.** Indiquez le mot de passe «Matmut» pour bénéficier des 6 mois de frais de gestion offerts. Un formulaire de souscription vous sera envoyé ou remis.

- 3.** Renvoyez votre formulaire dûment rempli à :

Voie Directe ASF - BP 112
06211 Mandelieu Cedex

ou remettez-le dans une boutique ASF en y joignant un RIB et la copie de votre **carte verte Matmut**.

Offre exclusive
pour les sociétaires MATMUT

6 MOIS
de frais de gestion
Télépéage *temps libre*
OFFERTS !

Jusqu'au 30 septembre 2007

Autoroutes
du Sud
de la France

* Offre soumise à condition, exclusivement réservée aux sociétaires de la Matmut titulaires d'au moins un contrat auto Matmut, portant sur les frais de gestion Télépéage (hors coût de péage dont le montant reste dû), valable pour toute première souscription au télépéage, en formule temps libre uniquement, non cumulable avec une autre offre. Temps libre est une offre réservée aux particuliers utilisant un véhicule de classe 1. Six mois de frais de gestion télépéage circulés offerts dans la limite des 12 mois suivants la souscription.